

L'Entreprise Libérale, cœur d'une société d'avenir

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2025



unapl

UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

SOMMAIRE

04

LES TEMPS
FORTS

06

LES TROIS
CAPS

13

L'UNAPL
EN ACTION



unapl

1^{re} ANNÉE D'UNE MANDATURE FONDATRICE

LE 19 MARS 2025, **DENIS RAYNAL** SUCCÈDE À CHRISTOPHE SANS
À LA PRÉSIDENTE DE L'UNAPL ET ENTAME UNE NOUVELLE
MANDATURE 2025-2028, ENTOURÉ D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE.



«L'entreprise libérale n'est pas une catégorie par défaut. C'est un modèle entrepreneurial à part entière, créateur d'emplois, éthique, instinctivement RSE, clé de voûte de la société de demain.»

Denis Raynal,
Président de l'UNAPL

L'UNAPL EN 2025 / LES CHIFFRES

69

organisations
professionnelles
membres

1,7

million

de professionnels
libéraux représentés

10

commissions et
groupes de travail
actifs

3

caps stratégiques
pour structurer
l'action de l'UNAPL

LES TEMPS FORTS DE 2025

NOUVEAU
CAP ET
INNOVATION

ÉGALITÉ,
JEUNESSE ET
SOLIDARITÉ
TERRITORIALE

JANVIER

Protéger nos aînés et nos soignants

L'UNAPL se mobilise pour garantir un système de retraite juste et lance des travaux sur la prise en charge de la dépendance.

FÉVRIER

L'intelligence artificielle chez votre professionnel

Grande enquête nationale sur l'IA : comment accélérer les démarches et améliorer les soins, tout en garantissant le secret professionnel et la protection des données.

19 MARS

Un nouveau Président pour un nouveau souffle

Denis Raynal, avocat, est élu Président de l'UNAPL. Il lance un programme ambitieux autour de 3 caps : Cap 100, Entreprise libérale augmentée, PL Demain.

MAI

Victoire de l'UNAPL : Le dialogue social des TPE libérales sécurisé

Décision historique du Conseil d'État : le financement du dialogue social dans les milliers de petits cabinets libéraux est définitivement sécurisé.

MAI

L'humain avant tout face à l'IA

Auditionnée par l'Assemblée nationale, l'UNAPL pose une règle d'or : l'IA doit aider, mais ne jamais remplacer la décision humaine ni l'éthique du professionnel.

JUIN

Défendre l'égalité femmes-hommes devant le gouvernement

Rencontre au cabinet d'Aurore Bergé, Ministre de l'Égalité : congé parental, lutte contre les violences sexistes, inégalités de revenus.

JUIN

Solidarité avec l'Outre-mer

Face à l'épidémie de chikungunya à La Réunion, l'UNAPL interpelle les parlementaires pour suspendre les jours de carence des professionnels malades.

JUILLET

La relève est là

Lancement officiel du groupe Jeunes professionnels libéraux. De jeunes professionnels se réunissent pour inventer les cabinets de demain, avec un meilleur équilibre vie pro/perso.

RSE, EMPREINTE SOCIÉTALE, ÉQUITÉ FISCALE

OCT.

Les cabinets libéraux passent au vert

Publication d'un guide pratique et sans dogmatisme pour aider tous les professionnels libéraux à adopter des gestes écoresponsables dans leur cabinet.

NOV.

Sécuriser les règles de TVA appliquées aux professionnels libéraux

L'UNAPL obtient le vote d'une loi stabilisant la franchise en base de TVA - évitant une hausse des coûts pour les petites structures.

NOV.

Lancement du Labo Prospective

L'UNAPL crée un laboratoire d'idées pour anticiper les bouleversements de demain : blockchain, services numériques, nouvelles attentes des patients et clients.

NOV.

Briser le tabou des violences économiques faites aux femmes

Colloque sur les violences économiques faites aux femmes. Sociologues et historiennes éclairent ces violences silencieuses qui appauvrissent les femmes dans leur carrière.

DÉC.

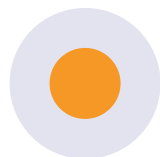
Défendre la liberté d'entreprendre

Face à l'Inspection générale des finances, l'UNAPL défend le régime des micro-entrepreneurs pour préserver la liberté d'entreprendre en France.



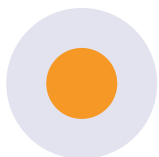
LES TROIS CAPS

de la mandature 2025-2028



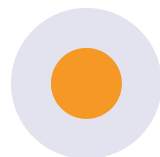
CAP 100 ADHÉRENTS

Se connaître, se reconnaître, être connus et reconnus. Renforcer l'unité, élargir le périmètre, consolider la représentativité.



CAP ENTREPRISE LIBÉRALE AUGMENTÉE

Innover sans renoncer aux valeurs. Accompagner la modernisation : IA, formation, simplification, performance des cabinets.



CAP PL DEMAIN

Faire des professions libérales la clé de voûte de la société. Régions, Outre-mer, jeunes, installations, influence politique.

CAP 100



Se connaître, se reconnaître, être connus et reconnus

*Renforcer l'unité de la famille libérale
et consolider sa représentativité*

Cap 100, c'est d'abord un mouvement. La nouvelle mandature place au premier rang la question de l'identité des professions libérales : qui sommes-nous, qui nous représente, qui nous reconnaît ? L'UNAPL entend passer de 68 à 100 organisations membres, non par croissance artificielle, mais par conviction : chaque profession véritablement libérale doit trouver sa place au sein de l'Union.

Représentativité : l'UNAPL confirme sa première place

En 2025, les résultats de la mesure de représentativité patronale confirment l'UNAPL comme première organisation patronale des professions libérales. Ce résultat est le fruit d'un travail constant de mobilisation des organisations adhérentes, de remontée rigoureuse des données et d'engagement de chaque composante de l'Union. L'UNAPL a identifié les axes d'amélioration pour les prochaines échéances et renforcé l'accompagnement des syndicats membres dans la collecte des données utiles à la mesure de la représentativité.

Ce que l'UNAPL a obtenu et fait avancer :

- Confirmation de la première place de l'UNAPL dans la représentativité patronale des professions libérales (PUN-PL)
- 11 Commissions paritaires régionales des professions libérales (CPR-PL) installées
- Décision du Conseil d'État (6 mai 2025) confirmant définitivement l'accord ADSPL et la cotisation conventionnelle
- Publication d'un guide pratique sur la représentativité patronale à destination des fédérations
- Propositions pour améliorer le fonctionnement des élections TPE



«L'entreprise libérale doit être définie positivement, et non par défaut. Profession libérale n'est pas une catégorie fourre-tout : c'est un modèle d'exercice fondé sur l'indépendance, l'expertise et la responsabilité.»

L'UNAPL, lieu de réflexion et de prospective

Conformément aux engagements de la profession de foi présidentielle, le Labo Prospective a été lancé en 2025. Animé par François Blanchecotte, ce groupe transversal réunit des professionnels de toutes les familles libérales pour anticiper les transformations à l'œuvre : digitalisation des services, nouveaux modèles d'exercice, impact de l'intelligence artificielle, attractivité des métiers. Deux réunions fondatrices se sont tenues, dont une visioconférence avec la Banque de France sur l'installation des jeunes professionnels libéraux.

Labo Prospective Premiers travaux

- Création et lancement du groupe le 12 novembre 2025
- Identification de 5 thématiques structurantes pour 2026 : financiarisation, IA, statuts à l'installation, réseaux sociaux, inclusion
- Partenariat inaugural avec la Banque de France sur les ressources d'accompagnement à la création libérale

L'UNAPL dans le dialogue institutionnel

Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, l'UNAPL a maintenu, en 2025, ses échanges avec la Direction générale des entreprises (DGE), participé aux travaux de l'U2P et fait entendre la voix des professions libérales dans les grands débats économiques, fiscaux et sociaux. L'UNAPL a multiplié les interventions institutionnelles auprès de la DGE et des cabinets ministériels : formation, dialogue social, représentativité, emploi, retraite, guichet unique INPI, groupe de travail Banque de France sur l'assurance emprunteurs, audition IGF-IGAS sur le régime micro-entrepreneur, droit des entreprises en difficulté...

CAP ENTREPRISE LIBÉRALE AUGMENTÉE



Innover et renforcer les valeurs de l'exercice libéral

*Accompagner la modernisation :
IA, formation, fiscalité, simplification*

La deuxième séquence de la mandature est celle de la transformation. Les professions libérales font face à une révolution technologique sans précédent. L'UNAPL choisit d'y répondre non pas en spectateur, mais en acteur : en encadrant les usages, en formant les professionnels, en obtenant les ajustements fiscaux indispensables et en défendant une modernisation compatible avec les valeurs fondamentales de l'exercice libéral.

Intelligence artificielle : l'UNAPL prend position

La commission IA, rebaptisée en 2025 «commission IA et modernisation technologique des entreprises libérales», incarne cette ambition. Sous la présidence de Jean-Michel Woulkoff, architecte, elle a conduit une enquête auprès des professions libérales sur leur rapport à l'IA. Résultat : l'IA s'installe progressivement, mais sans appropriation homogène. Les usages reposent principalement sur des outils généralistes. Les attentes portent sur la productivité et l'organisation. Les inquiétudes touchent la confidentialité des données, la fiabilité des résultats et la responsabilité professionnelle.

IA - Actions et résultats 2025

- Enquête inédite sur la perception et les usages de l'IA dans les professions libérales
- Audition le 22 mai 2025 par la mission d'information de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale
- Défense des principes fondamentaux : confidentialité, fiabilité, déontologie, décision humaine
- Alerte sur le risque de fragilisation des petits cabinets face aux acteurs mieux dotés
- Lancement de la préparation d'un colloque IA en lien avec la commission Formation (2026)



« Pour les professions libérales, l'intelligence artificielle ne peut être conçue que comme un outil au service de l'expertise humaine - et non comme un substitut. »

Fiscalité : des combats concrets, des victoires réelles

La commission des Affaires économiques, fiscales et modes d'exercice libéral a obtenu, en 2025, des avancées significatives sur plusieurs fronts législatifs et réglementaires. Ces résultats sont le fruit d'un travail de fond, d'une veille permanente et d'une capacité à se faire entendre au bon moment.

Victoires fiscales et réglementaires 2025

- Stabilisation de la franchise en base de TVA : loi du 3 novembre 2025 - retour aux seuils antérieurs à la réforme
- Prorogation de l'amortissement des fonds libéraux jusqu'au 31 décembre 2029 dans la loi de finances
- Défense de l'équité fiscale pour les associés de SEL face aux évolutions réglementaires
- Soutien à un amendement visant à relever les seuils de la taxe sur les salaires (proportionnellement au SMIC)
- Demande d'instruction nationale pour l'application uniforme de l'exonération ZFRR sur tout le territoire
- Alerte sur la suppression des Organismes de gestion agréés (OGA) et ses conséquences concrètes

Simplification : l'UNAPL force de proposition

L'UNAPL a soutenu le projet de loi de simplification de la vie économique, qui reprend des mesures défendues de longue date : principe « Dites-le nous une fois », test TPE-PME, extension des rescrits administratifs. Elle a aussi assuré un suivi attentif de la facturation électronique et alerté sur les risques d'une complexification accrue pour les plus petites structures libérales.

Formation professionnelle - état des lieux

- Enquête conjointe (Commissions formation et affaires sociales) sur l'alternance dans les entreprises libérales
- Constat : prédominance de l'alternance sur les fonctions support ; niveaux bac+5 majoritaires
- Identification des freins : coût, encadrement, complexité, inadéquation des profils disponibles
- Webinaires : partage de la valeur (13 mai), formalités INPI/U2P (31 mars), déclaration 2035
- Suivi du FIF PL : amélioration de l'équilibre financier, vigilance sur la pression persistante

Protection sociale : défendre l'équité pour les libéraux

La commission Retraite & Prévoyance, présidée par Marie-Anne François, a été très active en 2025. Elle a suivi les débats du conclave sur les retraites, analysé les effets de la réforme des cotisations sociales sur les professionnels libéraux, et engagé une réflexion approfondie sur la dépendance et la prévoyance.

Protection sociale - points clés 2025

- Suivi des débats du conclave retraites : pénibilité, droits familiaux, cumul emploi-retraite
- Analyse des premiers effets de la réforme des cotisations sociales des travailleurs indépendants
- Travaux sur le régime des indemnités journalières : dégradation financière, propositions de régulation
- Publication prévue : guide UNAPL sur la dépendance - recommandations concrètes pour les professionnels



CAP PL DEMAIN



Faire des professions libérales la clé de voûte de la société de demain

Régions, Outre-mer, jeunes générations, influence politique

Le troisième cap de la mandature est celui du déploiement territorial, générationnel et politique. Les professions libérales sont présentes partout en France, dans chaque ville et chaque village. L'UNAPL entend transformer cette présence en force - une force d'influence, d'attractivité et de rayonnement.

Génération Jeunes PL : une voix nouvelle

À l'initiative du Président Denis Raynal, le groupe de réflexion « Jeunes professionnels libéraux » a été créé et animé par Ludovic Blanc. En 2025, il s'est réuni à trois reprises - juillet, septembre, décembre - pour faire émerger une parole générationnelle sur les enjeux de l'installation, du contrat de collaboration, de la transmission et de l'équilibre de vie

Jeunes PL - Réalisations 2025

- Création officielle du groupe sous l'impulsion du Président Raynal
- 3 réunions fondatrices (3 juillet, 2 septembre, 11 décembre 2025)
- Travaux sur les contrats de collaboration : sécurité juridique, déséquilibres, perspectives vers l'installation
- Lancement de la préparation du 1^{er} concours d'éloquence UNAPL (prévu en 2026)
- Connexion au Comité des Jeunes Professionnels du CEPLIS - 2 représentants français au niveau européen



«Les jeunes générations de professionnels libéraux ne cherchent pas seulement un statut. Elles cherchent un sens, des perspectives et une communauté. L'UNAPL est là pour ça.»

Outre-mer : des territoires stratégiques

La commission Outre-mer, intégrée au COMEX conformément à la feuille de route de la mandature, a tenu 4 réunions en 2025 et développé un dialogue institutionnel renforcé avec les parlementaires ultramarins. Elle suit de près les évolutions fiscales, sanitaires et climatiques qui impactent les professionnels libéraux d'outre-mer : épidémie de chikungunya à La Réunion, dégâts du cyclone Chido à Mayotte, contraintes de financement.

Outre-mer - actions marquantes 2025

- 4 réunions de la commission (23 avril, 11 juin, 17 sept., 3 décembre)
- Rencontre avec la députée Karine Lebon sur les arrêts maladie liés au chikungunya (23 juin)
- Rencontre avec la sénatrice Audrey Belim sur la diversité dans les entreprises libérales (30 juin)
- Rencontre avec le député Philippe Naillet sur les PLF et PLFSS 2026 (3 décembre)
- Journée des professions libérales à La Réunion en présence du VP Laurent Boulangeat
- Lancement de la Lettre Outre-mer - nouvelle publication dédiée aux professionnels ultramarins

Europe et international : l'UNAPL fait entendre sa voix

La commission des Affaires européennes, présidée par Roy Spitz, a été très active sur les dossiers qui façonnent l'avenir des professions libérales en Europe : marché unique, reconnaissance des qualifications, IA et responsabilité professionnelle, protection sociale des indépendants. Roy Spitz a été élu Vice-Président du CEPLIS et désigné Président de son groupe de travail IA.

Affaires européennes - avancées 2025

- Élection de Roy Spitz au poste de Vice-Président du CEPLIS
- Présidence du groupe de travail IA du CEPLIS par Roy Spitz
- Désignation de Michel Chassang au Comité économique et social européen (CESE)
- Participation à la Conférence SP4SE sur la protection sociale des indépendants
- Adoption d'une charte éthique à l'UMPL (Tunis) à l'initiative de l'UNAPL
- Suivi du paquet Omnibus et de la directive sur la reconnaissance des qualifications

Égalité, parité et environnement : agir et incarner

En 2025, la commission a organisé son colloque annuel sur les violences économiques faites aux femmes, rencontré le cabinet ministériel d'Aurore Bergé, et publié trois communiqués de presse (8 mars, 28 juin, 25 novembre). Le groupe de travail environnement a publié son Guide des bonnes pratiques environnementales et prépare un colloque prévu en février 2026 sur l'écoresponsabilité des professions libérales.

Égalité & Environnement - réalisations 2025

- Colloque du 26 novembre : violences économiques faites aux femmes - homologué CNB formation avocats
- Rencontre avec le cabinet d'Aurore Bergé (Égalité femmes-hommes) - 16 juin 2025
- 3 communiqués institutionnels (8 mars, 28 juin, 25 novembre)
- Publication du Guide des bonnes pratiques environnementales pour les cabinets libéraux
- Contribution au dossier *L'Entreprise libérale* n°182 sur l'écoresponsabilité
- Préparation du colloque Professions libérales & écoresponsabilité (février 2026)
- Participation aux programmes européens SP4SE et SD4EU

L'UNAPL EN ACTION



Une organisation qui agit, propose et influence

Des prises de position, des résultats concrets

À chaque étape de l'année 2025, l'UNAPL a été présente : dans les auditions parlementaires, dans les groupes de travail ministériels, dans les instances européennes, auprès des parlementaires et dans les médias. Chaque action s'inscrit dans une logique claire :



Auditions et représentation institutionnelle

L'UNAPL a multiplié les interventions auprès des pouvoirs publics. Parmi les moments les plus structurants : l'audition de la commission IA à l'Assemblée nationale (22 mai), l'audition par l'IGF-IGAS sur le régime micro-entrepreneur (17 décembre), les échanges avec la Banque de France sur le financement immobilier professionnel, la participation aux travaux sur le droit des entreprises en difficulté et le suivi du projet de loi de simplification de la vie économique.

Publications et rayonnement

L'Entreprise libérale, revue de l'UNAPL, a couvert en 2025 les grands sujets de la mandature : IA dans les professions libérales, écoresponsabilité des cabinets, parentalité et Child Penalty, congé parental, LFSS 2026. La Lettre Outre-mer a été lancée pour renforcer la visibilité des professionnels ultramarins. Les webinaires ont mobilisé plusieurs centaines de professionnels sur des sujets pratiques et stratégiques.

Dialogue social et paritarisme

Dans le prolongement des positions portées à l'U2P, l'UNAPL a suivi activement les évolutions du dialogue social : résultats des élections TPE, représentativité patronale et syndicale, accord ADSPL définitivement sécurisé par le Conseil d'État. Les CPR-PL constituent le maillage territorial du dialogue social libéral : 11 commissions installées, nouvelles e-rencontres organisées le 8 avril 2025.



CAP 2026

LES COMBATS QUI VIENNENT

La première année de mandature a posé les fondations. Les structures sont en place, les groupes sont actifs, les premières victoires sont acquises. En 2026, l'UNAPL accélérera sur tous les fronts.



Organisation du 1^{er} concours d'éloquence des Jeunes PL



Colloque Professions libérales et coresponsabilité (février 2026)



Étude sur les trajectoires des femmes en profession libérale



Poursuite du Cap 100 : élargissement du périmètre de l'UNAPL



Développement des Maisons des professions libérales en région



Colloque UNAPL sur l'IA dans les professions libérales



Publication du guide UNAPL sur la dépendance



Préparation de l'agenda politique 2027 - présidentielle



Renforcement de l'influence européenne via le CEPLIS

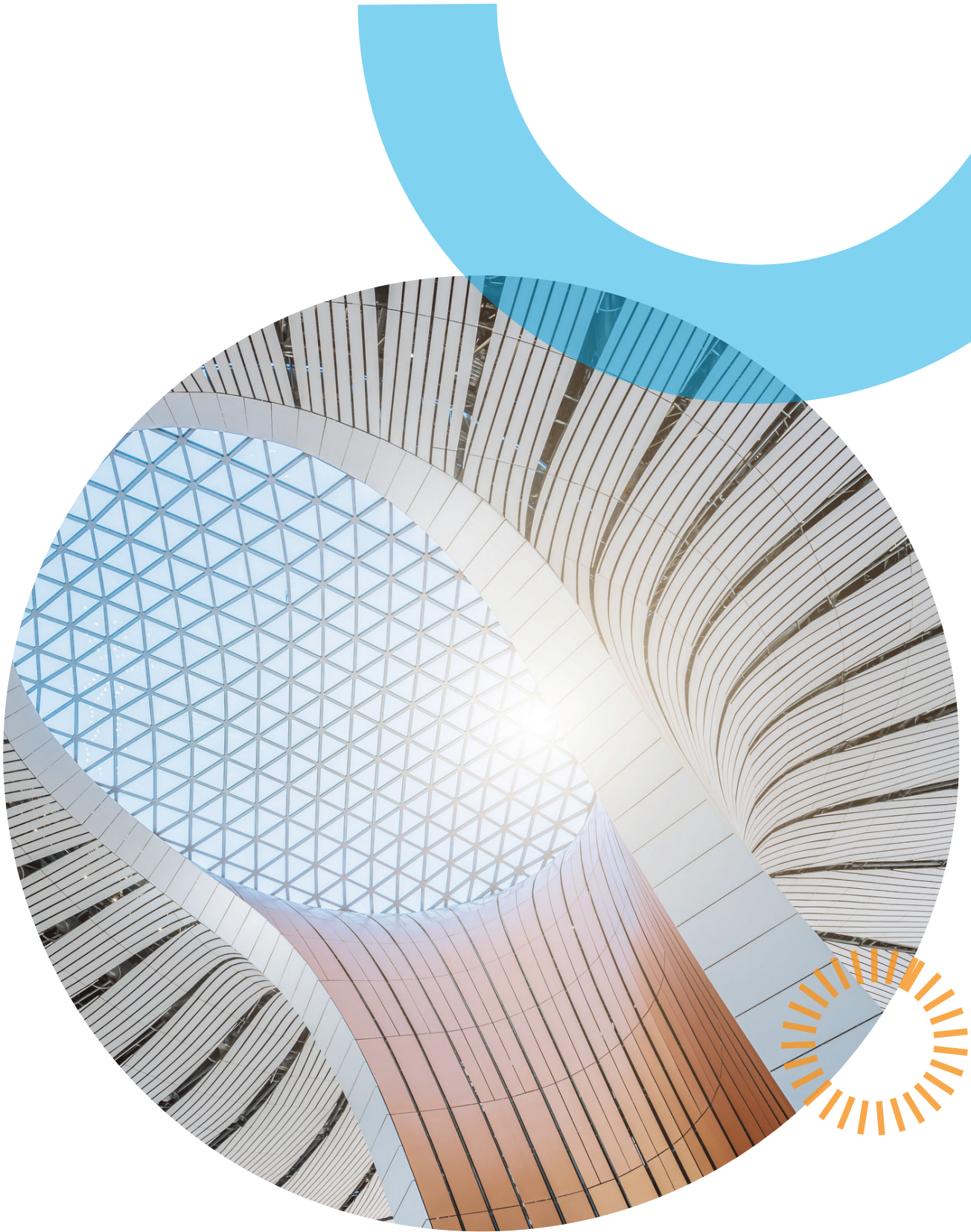


Préparation du 50^e anniversaire de l'UNAPL en 2027 - Jubilé



« Nous en valons la peine ! Les professionnels libéraux sont au cœur de la vie des Français, pour leur santé, pour leurs droits, pour les services techniques de leur quotidien. L'UNAPL sera à la hauteur de cette responsabilité. »

Denis Raynal,
Président de l'UNAPL





unapl
UNION NATIONALE
DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Union Nationale des Professions Libérales
46 boulevard de la Tour-Maubourg
75 343 PARIS cedex 07
T. 01 44 11 31 50 - email : info@unapl.fr

www.unapl.fr

